



Livret Hivernal CDA 91 2025-2026

*Livret des compétitions du comité d'athlétisme de
l'Essonne*

[7, rue du 8 mai 1945 – 91130 RIS-ORANGIS – Tel/Fax : 01 69 02 00 43

Site internet : <http://cd91.athle.org/>

E-mail : comite-athletisme91@cd-91-athle.org]



Ce livret est structuré en trois parties :

1. La première comporte des renseignements et des points réglementaires généraux.
2. La deuxième comprend les renseignements et les règlements spécifiques à chaque compétition dans l'ordre chronologique.
3. La troisième est composée de liens vers les tables, les barèmes de classements et les records.

Les mises à jour, les compléments et les errata seront publiés sur le site du comité :

<http://cd91.athle.org/>

SOMMAIRE

LE COMITÉ ET SES CORRESPONDANTS	2
LES CATÉGORIES 2025-2026	3
LISTE DES CORRESPONDANTS CLUBS DE L'ESSONNE 2025-2026.....	4
CALENDRIER HIVERNAL 2025-2026	6
POINTS REGLEMENTAIRES GENERAUX.....	7
ENGAGEMENT POUR LES CHAMPIONNATS	7
COMPOSITION DU JURY	8
CONFIRMATION DE PARTICIPATION A UN CONCOURS OU AU 1 ^{ER} TOUR D'UNE COURSE	8
PARTICIPATION A PLUSIEURS EPREUVES SIMULTANEEES	9
PORT DU MAILLOT DE CLUB	9
PORT DU DOSSARD	9
ATTRIBUTION DU TITRE.....	9
PODIUM	9
POIDS DES ENGINs.....	10
HAUTEURS ET INTERVALLES DES COURSES DE HAIES.....	10
PARTIE 2 PROGRAMME ET INFORMATIONS DES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES.....	11
LES CROSS DES CLUBS	12
CROSS DES JEUNES DE SAINT MICHEL SPORTS – 16 NOVEMBRE 2025	12
CROSS DE LISSES ET DU GRAND PARIS SUD – 30 NOVEMBRE 2025.....	13
LES CHAMPIONNATS.....	14
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE CJES 200 -400 – 800 -1500 - MARCHE (29 NOVEMBRE 2025)	14
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE INDIVIDUELS EN SALLE (06-07 DECEMBRE 2025)	17
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE D'EPREUVES COMBINEES (13-14 DECEMBRE 2025)	21
CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE CROSS ET CROSS COURT (11 JANVIER 2026)	24
PARTIE 3.....	28
BAREMES DE CLASSEMENTS, TABLES DES JEUNES, RECORDS DE L'ESSONNE	28

LE COMITÉ et SES CORRESPONDANTS

Chargé de développement	Mustapha BOUFARCHA	01 69 02 00 43	comite-athletisme91@cd-91-athle.org
Présidente	Marie-Elisabeth BAUBEAU	06 95 45 11 24	marie.b@cd-91-athle.org
Secrétaire Général	Laurent WERQUIN	06 07 96 86 23	laurent-werquin@wanadoo.fr
Trésorière	Lucile GOVAERE	06 52 50 93 12	lucile.athle@gmail.com
CSO	Sylvain LEMAIRE	07 81 68 59 86	athle-competition@cd-91-athle.org
Classement des Stades	Jean-Luc GUERQUIN-KERN	06 70 90 33 00	
CDJ	Lucie TREHIN	06 24 11 90 34	Athle-jeunes@cd-91-athle.org
	Julia DUBOIS		ecole-athle@cd-91-athle.org
Commission Running	Céline CREMMYDAS		courses-hors-stade@cd-91-athle.org
Classeur	Pierre MARQUES	06 80 93 37 81	pimarques@orange.fr
Officiels	Pierrick BLANCARD	06 15 43 03 12	officiels@cd-91-athle.org
Record	Sébastien BOBAULT	06 71 63 03 19	sebastienbobault@yahoo.fr
Webmaster	Kevin LEGRAND Pierrick BLANCARD Sébastien BOBAULT		webmaster@cd-91-athle.org
LIFA	164 rue Ordener 75018 PARIS	01 42 55 48 62 / 68	lifa@athle.org
FFA	33 avenue Pierre de Coubertin 75640 PARIS Cedex 13	01 53 80 70 00	

LE COMITÉ DIRECTEUR

<http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.html/html.aspx?id=31455>

LES COMMISSIONS

<http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.html/html.aspx?id=31456>

LES CATÉGORIES 2025-2026

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1991 et avant
Seniors	SE	1992 à 2003
Espoirs	ES	2004 à 2006
Juniors	JU	2007 et 2008
Cadets	CA	2009 et 2010
Minimes	MI	2011 et 2012
Benjamins	BE	2013 et 2014
Poussins	PO	2015 et 2016
Ecole d'Athlétisme	EA	2017 et 2019
Baby Athlé	BB	2020 et après

LISTE DES CORRESPONDANTS CLUBS DE L'ESSONNE 2025-2026

AC ARPAJONNAIS	Wilfried PISCART	contact@ac-arpajonnais.com
AC DRAVEIL	Claude GRANANA	claudе.granana@orange.fr
ATHLETIC CLUB DE DOURDAN	Sébastien GOURVENEK	acdourdan@gmail.com
AS X-FAB TOPPAN	Laurent BOUTEILLE	atstopcap.adh@gmail.com
AS CORBEIL - ESSONNES	Frédéric LALOT	asce.athle@gmail.com
AS CO ENERGIE ATOMIQUE	Vincent DUBOIS	vincegex27@gmail.com
AS MARCOUSSIS	Paula AFONSO	asmathletisme91@gmail.com
ATHLE 91	Bruno MAHEUT	bruno.maheut1@free.fr
ATHLE 91 - ETAMPES	Etampes athlétisme	etampesathletisme@hotmail.com
ATHLE 91- ETRECHY	Pierre-François HERSANT	acetrechy@gmail.com
ATHLE 91- EVRY	Catherine OCHSNER	catherine.ochsner@orange.fr
ATHLE 91 - MORSANG	Jean-Louis AKRICHE	jeanlouis.akriche@orange.fr
ATHLE 91 - VIRY	Kévin LEGRAND	Kv.legrand@gmail.com
ATHLETIC CLUB MEREVILLOIS	Julien BALEMBOIS	athleticclubmerevillois@gmail.com
BONDOUFLE AC	Nicolas BRULE	nicolas.brule23@yahoo.fr
CLUB SPORTIF DE LECOLE POLYTECHNIQUE	Brigitte TRICOT CENSIER	mailcsx@polytechnique.fr
CO SUD ESSONNE	Guillaume ROCHE	guillaumerocheperso@gmail.com.
CO VILLIERS SUR ORGE	Isabelle PETIT	cov.athletisme@gmail.com
CS BRETIGNY	Yohann DEMBLOCQUE	csbathletisme@outlook.com
ELAN 91	Rémi GOUJON	elan91.president@gmail.com
ELAN 91 - US PALAISEAU	US Palaiseau Athlétisme	usp.athle.secretariat@gmail.com
ELAN 91- TU VERRIERES LE BUISSON	Julien RILCY	athlétisme@tuvb.org
ENTENTE SENART Athlétisme 91	Thomas EYCHENNE	th.eychenne@gmail.com
ESA - ATHLETIC BRUNOY CLUB	Céline CREMMYDAS	cremy91@gmail.com
ESA - YERRES AC	Thomas EYCHENNE	th.eychenne@gmail.com
EPINAY AC	Sylvain HASSANE	epinayathleticclub@gmail.com
ES MONTGERON ATHLETISME	Anne TOURNIER-LASSERVE	esmontgeron.athle@gmail.com
ESSONNE ATHLETIC	Irène MOREAU	irene.moreau@orange.fr
ESSONNE ATHL-ATHIS MONS	Ibrahim FOULIYEH	fouliyah@yahoo.fr
ESSONNE ATH -COURIR A BALLAINVILLIERS	Patrice BABY	patrice.baby@pierre-fabre.com
ESSONNE ATHL -LONGJUMEAU	Denis DUPERRON	md.duperron@wanadoo.fr
ESSONNE ATHL- MASSY	Jérôme KELLER	mas.massy.athle@gmail.com
ESSONNE ATHL-LES ULIS	Richard VERDIER	president.couathle@gmail.com
ESSONNE ATHLE-USRO	Jean-Claude BALTAZE	jc.baltaze@live.fr
LES FOULEES BREUILLETOISES	Nadine REGNIER	lesfouleesbreuilleteises@gmail.com
LISSES AC	Philippe MOREAU	moreauphd@free.fr
ORSAY GIF ATHLE	Bruno VETTICOZ	Bruno.gifathle@orange.fr

OGA - OC GIF SUR YVETTE	Bruno VETTICOZ	bruno.gifathle@orange.fr
OGA - CA ORSAY	Patrick MORO	patrick.moro0155@orange.fr
OUEST ESSONNE ATHLETISME	Olivier MANDIN	ouest.essonne.athle@free.fr
SAINT MICHEL SPORTS	Patricia CREUZOT	secretariat.smsathle@gmail.com
SAINT PIERRE ATHLETIC CLUB	Stéphane BACUET	spaclub91@gmail.com
SAVIGNY ATHLETISME 91	Nathalie MITEAU	savigny91athle@gmail.com
STADE VERTOIS ATHLETISME	Pierre MARQUES	pimarques@orange.fr
STE GENEVIEVE SPORTS	Alain YVE	alain.yve@gmail.com
TEAM GUIDETTI NORDIC PERFORMANCE	Sébastien DOS SANTOS	team.nordic.performance@gmail.com
UNION FAMILIALE DE QUINCY	Laetitia BERNARD	laetitia.bernard13@gmail.com
US BALLANCOURT	Johnny DURAND	johnny.durand@wanadoo.fr
US GRIGNY	Christiane LAHAYE	clahaye25@gmail.com
US MAROLLES	Catherine ROHEL	usmathletisme@gmail.com
VAL D'ORGE ATH. LONGPONT	Christian COCHARD	christian.cochard@outlook.fr
VILLIERS TRAIL AVENTURE	Marie-Laure MACARY	CONTACT@VILLIERSTRILAVENTURE.FR

Calendrier hivernal 2025-2026

Date	CDA 91	
	Compétition	Lieu
Di 9/11/2025	Cross	Mennecey
Di 16/11/2025	Cross	St Michel sur Orge
Sa 29/11/2025	Essonne CJES 200-400-800-1500-marche	Fontainebleau
Di 30/11/2025	Cross	Lisses
Sa 06/12/2025	Essonne championnats J1	Viry-Chatillon
Di 07/12/2025	Essonne championnats J2	Viry-Chatillon
Di 07/12/2025	Cross	Massy
Sa 13/12/2025	Equip Athle Tour Hivernal Benjamins	Viry-Chatillon
Di 14/12/2025	Equip Athle Tour Hivernal Minimes	Viry-Chatillon
Sa 13/12/2025	Essonne EC CJES J1	INSEP
Di 14/12/2025	Essonne EC CJES J2	INSEP
Di 04/01/2026	Essonne Lancer Long	<i>A désigner</i>
Di 11/01/2026	Championnat 91 de Cross + Cross court	Palaiseau
Sa 17/01/2026	Journée qualificative BM Zone 1	Viry-Chatillon
Di 18/01/2026	Journée qualificative BM Zone 2	Viry-Chatillon
Di 25/01/2026	Finale BM	Viry-Chatillon
Sa 07/02/2026	EC Benjamin/Minime J1	Viry-Chatillon
Di 08/02/2026	EC Benjamin/Minime J2	Viry-Chatillon
Di 15/03/2026	1ère journée PO	Viry-Chatillon
Di 29/03/2026	Championnat départemental Ekiden	

Points réglementaires généraux

Mesures sanitaires

Les compétitions se dérouleront dans le respect strict des mesures sanitaires en vigueur au jour de leur tenue.

Tout athlète, juge, accompagnant, ..., ne remplissant pas les conditions de ces mesures ne pourra participer ou assister à la compétition.

Concernant les organisateurs :

Afin de permettre,

- la mise en ligne systématique et obligatoire des résultats de chaque compétition sur SIFFA-Perf (exigence de la FFA)
- la mise en ligne des résultats sur le site du comité,

Il est rappelé aux clubs organisateurs qu'ils sont tenus d'envoyer obligatoirement par mail le fichier Logica-Piste (format .nxt) ou le fichier Logica-Route (fichier .nxtr) ou le fichier .txt (exportation compatible avec Logica) de la compétition, dès la fin de celle-ci à l'adresse suivante : comite-athletisme91@cd-91-athle.org.

NOTA : pour les cross à label, les résultats doivent être également adressés à la CRCHS IF

Nous vous remercions par avance pour votre implication et votre rigueur sur ce point afin de faciliter le travail de tous ceux qui interviennent sur les résultats de votre compétition une fois celle-ci terminée.

Concernant les athlètes, entraîneurs et dirigeants sur les épreuves des benjamins, minimes, cadets, juniors, séniors et masters

Les dirigeants de clubs et les entraîneurs doivent communiquer aux athlètes les informations les concernant.

Engagement pour les championnats

- Module d'engagements

Pour tous les championnats, il est demandé, sauf impossibilité, d'engager les athlètes par l'intermédiaire du module d'engagements figurant sur le site du comité <http://cd91.athle.org/>. Cela facilite le traitement informatique, apporte un gain de temps important le jour de la compétition et permet d'éviter un grand nombre d'erreurs.

⚠ Sur des compétitions avec d'autres comités de la LIFA, il sera indiqué dans le règlement de la compétition sur quel site faire l'inscription.

- PRÉ-ENGAGEMENTS

Nous vous demandons de porter une attention particulière sur vos pré-engagements :

- Le module d'engagements permet aux organisateurs d'établir des prévisions de présence pour la compétition (Par exemple, dédoublement des concours, ou modification d'horaire en fonction d'un nombre important de séries sur une course),
- Si vous avez un doute, il vaut mieux engager un athlète pour rien plutôt que de devoir demander une inscription tardive le jour de la compétition au niveau de la CSO.

Composition du jury

Pour que les athlètes puissent participer aux compétitions organisées par la CSO ou la CDJ, les clubs devront fournir le nombre de juges précisé dans le règlement particulier de chaque compétition. Les noms des juges engagés devront être renseignés par l'intermédiaire du module d'engagement, en même temps que l'engagement des athlètes.

Les juges seront des juges qualifiés ou en formation.

Si l'engagement de jury n'a pas pu être fait sur le site, vous devrez présenter un juge en même temps que la confirmation des athlètes.

Le décompte du nombre de juges présents sera réalisé au début de la journée de compétition et en début d'après-midi (si la compétition est sur 2 jours, le nombre de jury doit être respecté à chaque journée). Il peut être fait au niveau de section ou entente.

Libre à chaque entente de définir et indiquer auprès du responsable Jury si le décompte doit être fait au niveau des athlètes de chaque section ou de l'entente lors de la compétition.

Les juges inscrits pour une compétition (concours ou autre poste) devront inscrire leur nom et signer la feuille de concours (possibilité d'officier par demi-journée).

⚠ En début de compétition : la présence effective de juges sera à inscrire auprès du responsable COT.

Si le nombre de juges fourni sur la journée de compétition est inférieur de plus de 1 aux jurys requis (Ex : 3 juges à fournir et 1 seul présent sur la compétition) :

- Si l'interlocuteur du Club ou de la section est présent, il lui sera demandé l'ajout des juges manquants. S'il n'arrive à fournir les juges manquants, il est informé que le club aura une pénalité financière de 50€ par juge manquant.

Les athlètes pourront concourir la première fois que la situation se produit. Pour la compétition suivante et les suivantes, aucun athlète ne pourra y être engagé si leur club ou entente ne fournit toujours pas le nombre de juges exigés.

- En cas d'absence d'interlocuteur Club, les athlètes du club ou de l'entente ne pourront pas participer à la compétition.

Dans le cas où le jury ne serait pas assez nombreux pour débiter la compétition dans des conditions réglementairement acceptable, et après un appel à volontaire, la compétition ne pourra se tenir.

Confirmation de participation à un concours ou au 1^{er} tour d'une course

Les athlètes doivent confirmer leur participation à leurs épreuves **au plus tard 20 minutes** avant l'heure de début de l'épreuve prévue au programme. Passé ce délai, les feuilles de confirmation sont retirées et il n'est plus possible ni de confirmer l'inscription ni à un athlète non pré-engagé de s'inscrire. Seul le représentant de la CSO ou CDJ peut déroger à cette règle et **exceptionnellement** inscrire un athlète.

Participation au tour suivant d'une épreuve

Dans toutes les compétitions, sauf celles par équipes (interclubs, Equip'athlé...) et sauf disposition spécifique autre du règlement technique de la compétition établi par la structure responsable de celle-ci, un athlète ayant participé à un tour d'une épreuve et qualifié pour un tour suivant aura la possibilité de se déclarer non-partant pour ce tour suivant.

Cette déclaration de non-participation devra se faire auprès du Délégué Technique (CSO) au plus tard une demi-heure après l'annonce et/ou l'affichage des résultats du tour qualificatif (l'annonce de cet affichage devant en être fait).

Au-delà des 30 minutes suivant l'affichage des résultats, il sera considéré que les autres athlètes qualifiés participent à la finale et la règle RT 4.4.2) s'appliquera.

Participation à plusieurs épreuves simultanées

Un athlète est autorisé à participer à plusieurs épreuves simultanément dans une compétition. Il est de sa responsabilité de gérer cette situation en tenant compte de l'éloignement éventuel de certaines installations et des retards possibles de certaines épreuves.

La règle 4.3 du livret des règlements techniques WA explique les droits de l'athlète face à cette situation (essai différé)

« Si un athlète est engagé à la fois dans une Épreuve sur piste et dans un Concours, ou dans plusieurs Concours se déroulant simultanément, le Juge-arbitre compétent pourra autoriser cet athlète, pour un tour d'essais à la fois, ou pour chaque essai au Saut en hauteur et au Saut à la perche, à réaliser son essai dans un ordre différent de celui fixé par le tirage au sort avant le début de la compétition. Toutefois, si par la suite un athlète n'est pas présent pour un essai donné, il sera considéré comme y renonçant, dès que la période de temps autorisée pour l'essai sera écoulée.

Note : Dans les Concours, le Juge-arbitre n'autorisera pas un athlète à faire un essai dans un ordre différent dans le tour final mais il pourra l'autoriser dans un des tours précédents. Dans les Épreuves combinées, un changement peut être autorisé dans un tour d'essai quel qu'il soit ».

Port du maillot de club

Le port du maillot de club est obligatoire pour participer à un championnat. Le non-respect de ce point entraîne la non-participation de l'athlète concerné ou à sa disqualification si cela est constaté lors de l'épreuve.

Ces dispositions s'appliquent aussi bien aux compétitions sur stade qu'aux compétitions hors stade.

Port du dossard

Le secrétariat de compétition remet aux athlètes participant à des épreuves de course ou de marche en ligne (distances supérieures à un tour de piste) un dossard qui doit être porté devant, conformément au règlement, sans être plié et être clairement lisible par les juges, l'animateur et les spectateurs de la compétition. Le dossard doit être maintenu par 4 épingles. Il appartient aux athlètes de prévoir leurs épingles.

Attribution du titre

Le classement des athlètes se fera selon les règles en vigueur de la FFA et de World Athletic.

En cas d'ex-aequo, les règles suivantes seront appliquées :

- La RT 21 pour les courses
- La RT 25.22 pour les concours hors sauts verticaux.
- La RT 26.8 pour les sauts verticaux. Toutefois, en cas d'ex-aequo pour la première place, il n'y aura pas de barrage.
- En Epreuves Combinées, deux athlètes ou plus ayant le même nombre de points sont classés ex-aequo.

Les athlètes classés selon les règles se verront attribuer le titre de champion de l'Essonne ainsi que les places de deuxième et de troisième, qu'ils soient de nationalité française ou non.

Podium

Les podiums des Championnats font partie de la compétition.

Les récompenses et médailles sont remises aux athlètes présents lors de la cérémonie des podiums. Les athlètes doivent porter le maillot officiel de leur club.

Poids des engins

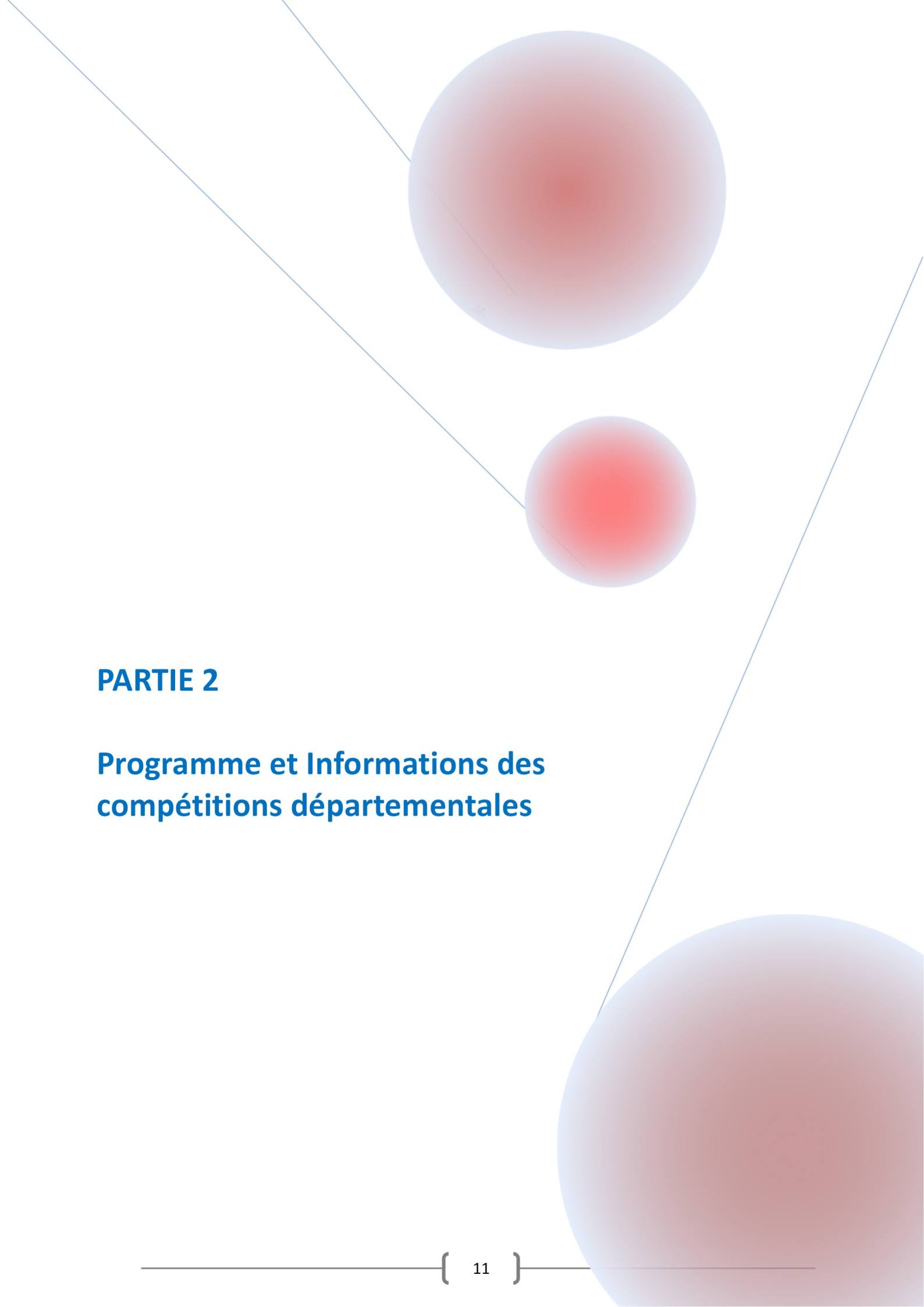
CATÉGORIES	Poids	Disque	Javelot	Marteau
HOMMES				
BENJAMINS	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg (1)
MINIMES	4 kg	1 kg 250	0 kg 600	4 kg
CADETS	5 kg	1 kg 500	0 kg 700	5 kg
JUNIORS	6 kg	1 kg 750	0 kg 800	6 kg
SENIOR - ESP. – VET.	7 kg 260	2 kg	0 kg 800	7 kg 260
FEMMES				
BENJAMINES	2 kg	0 kg 600	0 kg 400	2 kg (1)
MINIMES	3 kg	0 kg 800	0 kg 500	3 kg (1)
CADETTES	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg
JUNIORS	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg
SENIOR - ESP. - VET.	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg

(1) La longueur totale de l'engin peut être réduite à 1m

Hauteurs et intervalles des courses de haies

Catégorie	Distance	Nombre de Haies	Hauteur	Départ à la première Haie	Distance entre les Haies	Dernière Haie à l'arrivée	Couleur marques
HOMMES							
Benjamins	50 m	5	0,65 mini*	11,50	7,50	8,50	Rouge
Minimes	80m	8	0,84	12	8	12	Blanc
	100m	10	0,84	13	8,5	10,50	Jaune
	110 m	10	0,914	13,72	9,14	14,02	Bleu
	200m	10	0,762	21,46	18,28	14,02	Bleu
Cadets	110 m	10	0,914	13,72	9,14	14,02	Bleu
	320 m	8	0,84	35	35	40	Vert
	400m	10	0,84	45	35	40	Vert
Juniors	110 m	10	0,99	13,72	9,14	14,02	Bleu
	400 m	10	0,914	45	35	40	Vert
Espoirs	110 m 400 m	10	1,0672	13,72	9,14	14,02	Bleu
Seniors Vétérans		10	0,914	45	35	40	Vert
FEMMES							
Benjamines	50 m	5	0,65 mini*	11,50	7,50	8,50	Rouge
Minimes	50m	5	0,762	11,50	7,50	8,50	Rouge
	80m	8	0,762	12	8	12	Blanc
	100m	10	0,762	13	8,50	10,50	Jaune
	200 m	10	0,762	21,46	18,28	14,02	Bleu
Cadettes	100m	10	0,762	13	8,50	10,50	Jaune
	320m	8	0,762	35	35	40	Vert
	400m	10	0.762	45	35	40	Vert
Juniors	100m 400m	10	0,84	13	8,50	10,50	Jaune
		10	0,762	45	35	40	Vert
Espoirs Seniors Vétérans							

* Suivant règlement propre à chaque compétition

The page features a decorative graphic consisting of three overlapping circles with a red-to-white gradient. Two thin blue diagonal lines cross the page, one from the top-left to the bottom-right, and another from the top-right to the bottom-left. The text is positioned on the left side of the page.

PARTIE 2

Programme et Informations des compétitions départementales

Les CROSS des Clubs

29ème CROSS DES JEUNES DE SAINT MICHEL SPORTS

Dimanche 16 novembre 2025



PARC DE LA VALLÉE DE L'ORGE - SAINT MICHEL SUR ORGE

Tous les jeunes des catégories Éveils Athlétiques à Cadets, ainsi que les athlètes handisports, sont les bienvenus pour participer à ce cross !

INSCRIPTIONS

À l'avance sur Helloasso
(Lien sur notre site internet)
Jusqu'au jeudi 13 novembre 2025.

Catégorie	Tarif unitaire	Tarif de groupe (>= 10)	Tarif sur place
EA - PO	3€	2,5€	5€
BE - CA	5€	4,5€	7€

Pour les non licenciés, se référer au Tarif sur place.
Inscription sur place, au moins 30 minutes avant la course.

REMISE DES RÉCOMPENSES

Coupe ou médaille aux trois premiers de chaque course. Coupe à l'équipe victorieuse par catégorie (sur trois coureurs et par section locale). Médaille à tous les Éveil athlétique et Poussins.

PARCOURS

Dans la Vallée de l'Orge, accès par la rue de Montlhéry. Dossards et tentes des clubs au Stade Lucien Simon à Saint Michel sur Orge.
Parking du champ de foire, rue de Montlhéry.
Secours assuré par Croix Blanche Française.

COURSE	HEURE	CATEGORIES	DISTANCE	PARCOURS
1	10h00	Cadets M + Minimes M	3000m	Départ + ABIJ + ABCDEFGIJ + Arrivée
2	10h25	Cadets F + Minimes F	2200m	Départ + ABCDEFGHIJ + Arrivée
3	10h45	Benjamins	2200m	Départ + ABCDEFGHIJ + Arrivée
4	11h10	Benjamines	1800m	Départ + ABCDEFGIJ + Arrivée
5	11h30	Poussins	Animation cross	Départ + ABCDEFIJ + Arrivée
6	11h45	Poussines		Départ + ABCDEFIJ + Arrivée
7	12h00	Eveils athlétiques M		Départ + ABIJ + Arrivée
8	12h15	Eveils athlétiques F		Départ + ABIJ + Arrivée

Correspondant :

Matthieu RENAUD – PORT : 06.33.69.31.50

Mail : crossdesjeunes.sms@gmail.com

Site web : sms.athle.com

Cross de LISSES et du Grand Paris Sud – 30 Novembre 2025

Cross de Lisses et du Grand Paris Sud
Dimanche 30 novembre 2024, parc Léonard de Vinci, Lisses (91)
Championnat d'Ile de France de relais cross 2026

Dep/A 260m S/Arri 80m PB1 : ADHIKLMNORS 930m PB : ADHKLMNOPQRS 1060m
 MB : ADEFGHIJKLMNOPRS 1760m GB : ABCDEFGHIJKLMNOPQRS 2540m LIAISON : SA 300m

Parcours



Ouvert à tous : Licenciés FFA (présentation licence 2025) :
 running, compétition, Entreprise

Pour les autres licenciés, non licenciés (fourniture d'une attestation PPS de moins de moins de 3 mois : tarif de base FFA+2€

Médailles aux 3 premiers, médailles enfants EA et PO

Inscriptions groupées par internet pour club FFA uniquement :

ronde.lissoise1@orange.fr

avant le jeudi 27 novembre 2025 23h00

Inscriptions par courrier :

M Le Borgne 25 rue du Gantelet 91090 Lisses

avant le 25 novembre 2025

En précisant dans l'ordre:

N°course/N°licence/ NOM/PRENOM/CLUB/année naissance

Chèque à l'ordre du Lisses AC

Non FFA +2€ sur tous les tarifs



Heure	Course	Catégories	Années	Distance	Boucles	Tarif FFA Préinscription	Sur place
10h30	1	CAH/JUF	2009-2010H/2007-2008F	4160	2MB	6€ 6€	10€ 10€
10h55	2	MIH/CAF	2011-2012H/2009-2010F	3460	1PB+1MB	6€ 6€	10€ 10€
11h15	3	BEH/MIF	2013-2014H/2011-2012F	2100	1MB	6€ 6€	10€ 10€
11h35	4	BE F	2013/2014	2100	1MB	6€	10€
11h55	5	ES/S/MA F Cross court	2006 et avant	4160	2MB	6€	10€
12h25	animation 6	EA G	2017 à 2019		Parcours adapté	3€	5€
12h40	animation 7	EAF	2017 à 2019		Parcours adapté	3€	5€
12h55	8	PO G	2015/2016	1400	1PB	3€	5€
13h10	9	PO F	2015/2016	1400	1PB	3€	5€
13h25	10	JUH	2007-2008	5720	2GB	6€	10€
13h25	11	ES/S/MA H	2006 et avant	8560	3GB	6€	10€
14h30	12	Relais LIFA U20 CA/JU F et M	2007 à 2010	4x186 0m	Dep+ADEFGHIK LMNORS+Arr		
15h05	13	Relais LIFA JU à Ma F et M	2007 et avant	4x186 0m	Dep+ADEFGHIK LMNORS+Arr		

Renseignements/Tarif : www.lisses-athletic-club.athle.fr ou Michel 06 11 97 35 56



Les championnats

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE EN SALLE CJES 200m – 400m - 800m – 1500 m - Marche

29 novembre 2025

CNSD FONTAINEBLEAU, Camp Guynemer, Rue des Archives, 77305 Fontainebleau

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

avant le **mardi 26 Novembre 2025 23h59**

sur le site <http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>



Le site du CNSD est un site militaire ; les règles pour y accéder sont strictes et doivent être impérativement respectées ; toutes les personnes entrant dans l'enceinte devront :

- Etre inscrites avant la compétition (la liste exhaustive est transmise par le CDA91 au CNSD)
- Avoir transmis nom/prénom/date et lieu de naissance, au plus tard 72h avant la date le 29/11/2025, soit le 26/11/2025.

Seuls les athlètes, les entraîneurs et le jury pourront accéder au site et à la compétition (**aucun accompagnateur ne pourra entrer sur le site !**) :

1. Les places de parking sont limitées ; il faudra donc privilégier le co-voiturage. Il est **interdit** de stationner en dehors des places de parking (sur l'herbe par exemple) indiquées surlignées en vert sur le plan ci-dessous.
2. Les propriétaires des véhicules devront apposer sur leur pare-brise un laissez-passer véhicule permettant de les identifier, laissez-passer qui sera adressée par la CSO.
Pour cela, la liste des conducteurs et de leurs passagers par véhicule devra être adressée à la CSO athle-competition@cd-91-athle.org pour le mercredi 27 novembre à 23 H 59 au plus tard. Les personnes en charge du filtrage véhicule contrôleront chaque véhicule.
3. Les piétons devront s'identifier auprès du bénévole en charge du filtrage piéton, en présentant une pièce d'identité. Leurs nom et prénom devront être reportés une liste par le bénévole.

En cas de non-respect de ces règles, l'accès au site sera refusé.

Chaque club devra fournir 1 juge qualifié.

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

Afin de faciliter la création des finales directes (il n'y a pas de série) pour l'ensemble des courses, les compositions de courses seront réalisées sur la base du référentiel de performances de la Fédération de la saison en cours ET de la saison 2024/2025. Pour les athlètes qui n'auront pas de performances pour la course sur laquelle leur club les engage, les clubs devront indiquer une performance **réaliste**.

Les athlètes sans aucune performance courront dans la série avec les moins bon temps d'engagement.

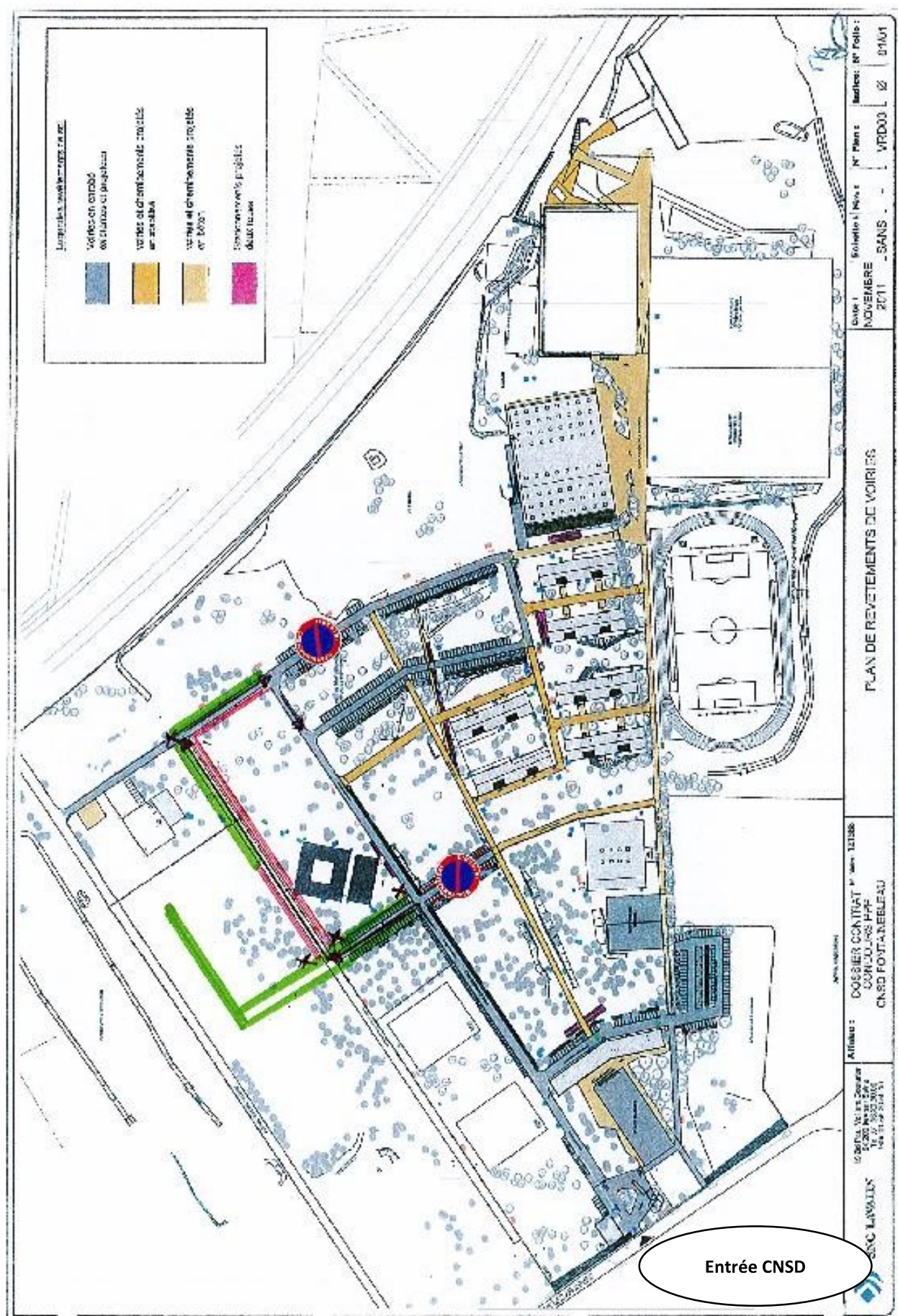
REGLEMENT TECHNIQUE :

Les engagements devront être confirmés au plus tard 20 minutes avant le début des courses.

La compétition se déroulera en finales directes et en fonction des distances, elles pourront regrouper plusieurs catégories.

Les athlètes masters participeront avec les seniors.

Le titre sera attribué, dans chaque catégorie, au meilleur temps du classement scratch.



ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

avant le mardi 26 novembre 2025 23h59

(<http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>)

Horaires

200 m	14h00	SEM
	14h20	ESM
	14h50	JUM
	15h20	CAM
	15h50	ESF-SEF
	16h15	JUF
	16h35	CAF
800 m	17h05	TCM
	17h15	TCF
1500 m	17h25	TCM
	17h35	TCF
400 m	17h35	SEM
	17h45	ESM
	17h55	JUM
	18h10	CAM
	18h25	ESF-SEF
	18h35	JUF
	18h45	CAF
Marche	19 H 00	3.000 m TCF
	19 h 20	5.000 m TCM



En cas de nombre d'athlètes insuffisant pour une épreuve dans une ou plusieurs catégories, les finales directes pourront regrouper plusieurs catégories.

Les horaires et l'organisation définitive des finales directes seront publiés sur le site du CDA91 le vendredi 28 novembre au plus tard à partir de 13 H

Championnats de l'ESSONNE individuels en salle
CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS
Samedi 06 et dimanche 07 décembre 2025 à Viry
Halle des sports JACQUES BEDEI - 11, impasse Francoeur - VIRY

Règlement

1. Composition du jury

Chaque club ou section locale devra mettre à disposition **1 juge licencié FFA (diplômé ou en formation) par tranche de 8 athlètes confirmés, pour chaque journée (à inscrire au moment des engagements) :**

- 1 juge diplômé pour 2 à 8 athlètes confirmés,
- 2 juges diplômés pour 9 à 16 athlètes confirmés,
-

(À inscrire sur le module d'engagements au moment des engagements)

De plus, tous les clubs ayant des athlètes engagés dans la compétition devront participer à l'installation de la halle de Viry-Châtillon.

Ces personnes devront être disponibles 30 minutes avant l'ouverture du secrétariat pour la préparation de la salle. En fin de compétition, les clubs devront tous participer au rangement de la halle.

2. Programme

Les horaires du championnat des pages suivantes sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être légèrement modifiés en fonction de la participation. Si dans une épreuve, le nombre de concurrents est insuffisant pour une catégorie donnée, il pourra y avoir des regroupements avec d'autres catégories. De même, si dans une épreuve regroupant plusieurs catégories, le nombre de concurrents est trop important, il pourra y avoir des concours séparés par catégorie ou regroupement de catégories

Les modifications éventuelles seront mises en ligne sur le site du comité le vendredi précédent la compétition avant 13 H.

3. Règlements

3.1] Conditions de participation

Les athlètes masters participeront avec les séniors. Les caractéristiques des épreuves sont celles des séniors. Le classement est commun séniors-masters.

Les athlètes espoirs participeront aux épreuves avec les séniors, mais il y aura un podium espoirs.

Toutefois, pour les courses de 50 m et 50 m haies, les espoirs et les séniors auront des courses distinctes en série(s) et en finale(s)

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

3.2] Engagements tardifs

Les engagements doivent être réalisés sur le site du comité avant la date et l'heure stipulées dans le règlement de la compétition.

Les athlètes non engagés conformément à cette procédure pourront être engagés au moment de la compétition selon les quotas et règles suivants :

- chaque club ou section locale sera autorisé à inscrire des athlètes jusqu'à concurrence de 5 épreuves (et non 5 athlètes), cette limite valant pour la compétition, c'est-à-dire pour l'ensemble des 2 journées,
- l'athlète est inscrit par un représentant de son club ou de sa section auprès de la CSO,
- et l'inscription est validée par le représentant de la CSO si elle intervient au moins 20 minutes avant l'épreuve pour laquelle l'inscription est demandée.

Si cette procédure est respectée, la CSO acceptera chronologiquement et jusqu'à la 5ème incluse, toutes les demandes d'inscription sur place pour un même club ou section locale.

3.3] Performances d'engagement

Afin de faciliter la création des finales directes (il n'y a pas de série) pour l'ensemble des courses, les compositions de courses seront réalisées sur la base du référentiel de performances de la Fédération de la saison en cours ET de la saison 2024/2025.

Pour les athlètes qui n'auront pas de performances pour la course sur laquelle leur club les engage, les clubs devront indiquer une performance **réaliste**.

Les athlètes sans aucune performance courront dans la série avec les moins bon temps d'engagement.

3.4] Nombre d'essais pour les lancers et les sauts horizontaux

Pour chaque concours hors sauts verticaux, les athlètes auront tous 4 essais. Il n'y aura pas de classement intermédiaire à la fin du 3^{ème}.

3.5] Mode de qualification

Pour toutes les courses avec série et finale (50 m et 50 m haies) :

- Si 1 série → 1 finale
- Si 2 séries → 1 finale / les 6 MT en finale
- Si 3 séries ou + → 2 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B

NB :

- Lorsqu'il y a plusieurs finales, elles se courront dans l'ordre suivant : finale 2 puis finale 1, la finale 1 étant celle où courent les athlètes ayant réussis les meilleurs temps*
- Les podiums seront attribués sur la base des résultats de la finale 1*
- Hormis pour les haies ou Espoir et Senior courront ensemble, chaque catégorie aura ses séries et finales.*

3.6] Organisation des concours de hauteur et de perche

Les concours de hauteur et de perche seront des concours de niveau ; toutes les catégories concourront en même temps (CJES/F et CJES/M).

S'il y a plus de 15 concurrents inscrits (toutes catégories confondues), il y aura 2 (ou plus) groupes. Les performances retenues pour répartir les athlètes dans ces groupes seront celles présentes sur SIFFA sur la saison en cours ou sur la saison précédente :

- Le concours A comportera les athlètes ayant les performances les meilleures,
- Le concours B sera composé des autres athlètes.

La répartition entre les concours A et B (s'il y a lieu) sera publié le vendredi précédent la compétition avant 13 H sur le site du comité d'athlétisme de l'Essonne. Tous les athlètes inscrits sur place seront systématiquement affectés au concours B.

Le classement pour chaque catégorie se fera sur les performances des 2 concours.

Championnats de l'ESSONNE individuels en salle CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS

Samedi 06 décembre 2025 (J1)

PROGRAMME

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

Avant le mercredi 03 décembre 2025 23h59

sur <http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>

- 12h45
- Ouverture du secrétariat / Début de confirmation des engagements courses et concours
 - Aménagement de la salle par clubs

Les confirmations devront se faire au plus tard 20 mn avant le début de chaque épreuve

Dans le tableau, les courses et les concours ont leurs horaires propres !

Horaires Courses		Horaires concours					
Course		Concours	Longueur	Triple Saut	Hauteur	Perche	Poids
début 14 H 00	50 H ES/M	14h 00	C/F		TC/M A	TC/F	C/M
	50 H JUM						
	50 H CAM	14h 40					
15 H 00	50 H ES/F						
	50 H JUF	15h 30	JES/F	TC/M			JES/M
	50 H CAF						
		16h 00			TC/M B		
Finales	50 H ES/M						
	50 H JUM						
	50 H CAM						
	50 H ES/F						
	50 H JUF						
	50 H CAF						

Pour le saut en longueur, le triple-saut et le poids :

4 essais pour tous les athlètes pour toutes les catégories C, J, E ou S

HALLE DES SPORTS DE VIRY-CHÂTILLON :

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES 50 HAIES

Haut haies	0,76	0,84	0,91	0.997	1,06
Nb haies	4	4	4	4	4
1ère haie	13	13	13,72	13.72	13,72
Entre haies	8,5	8,5	9,14	9.14	9,14
Arrivée	11,5	11,5	8,86	8.86	8,86
Couleur trait	Bleu	Bleu	Jaune	Jaune	Jaune
Catégories	C/F	M/M JES/F	CM	JM	ES/M

Championnats de l'ESSONNE individuels en salle
CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS
Dimanche 07 décembre 2025 (J2)

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES
Avant le mercredi 03 décembre 23h59
sur <http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>

12h 45 Ouverture du secrétariat / Début de confirmation des engagements courses et concours

Les confirmations devront se faire au plus tard 20 mn avant le début de chaque épreuve

Dans le tableau, les courses et les concours ont leurs horaires propres !

Horaires Courses		Horaires concours				
Horaires Courses		Concours	Longueur	Triple Saut	Hauteur	Poids
14h 00	50m C/F séries	14h 00		TC/F		
	50m J/F séries	14h 10				TC/M A
	50m Espoir/F séries	14h 15	JES/M			
	50m Sénior/F séries					
15h 00	50m C/M séries	14h 40			TC/F A	
	50m J/M séries	14h 50				CJ/F
	50m Espoir séries					
	50m Sénior M séries	15h 40				TC/M B
	50m C/F finales	16h 00			TC/F B	ES/F
	50m J/F finales					
	50m Espoir/F finales					
	50m Sénior/F finales	16h 20	C/M			
	50m C/M finales					
	50m J/M finales					
	50m Espoir/M finales					
	50m Senior/M finales					

Pour le saut en longueur, le triple-saut et le poids :
4 essais pour tous les athlètes pour toutes les catégories C, J, E ou S



Championnats Départementaux d'Épreuves Combinées 75, 77, 91, 93, 94

13 & 14 décembre 2025

INSEP Paris, 11 Avenue du Tremblay – 75012 Paris - Salle Joseph Maigrot

Samedi 13 décembre : début des épreuves à 12h00

Ordre des courses : 12h00 : 60m SEM
 14h00 : 60m haies FEM (JUF/ESF/SEF)
 14h30 : 60m JUM-ESM. + TCF
 14h00 : longueur CAM puis 60m CAM

Dimanche 14 décembre : début des épreuves à 10h00

Ordre des courses : 10h00 : 60m haies FEM (CAF) puis Hepta TCF
 10h30 : 60m haies CAM
 11h00 : 60m haies ESM/SEM
 11h25 : 60m haies JUM

Epreuves du pentathlon féminin :

JUF-ESF-SEF : 60m haies – hauteur – longueur/poids - 800m
 CAF : 60m haies – longueur – poids - hauteur - 800m

Epreuves de l'heptathlon cadet masculin :

1^{ère} journée : longueur - 60m – perche – poids
 2^{ème} journée : 60m haies – hauteur – 1000m

Epreuves de l'heptathlon juniors-espoirs-seniors masculin :

1^{ère} journée SEM : 60m – hauteur – longueur – poids
 1^{ère} journée JUM/ESM : 60m – longueur – poids – hauteur **Hepta féminin sur invitation**
 2^{ème} journée : 60m haies – perche – 1000m

Inscription obligatoire des athlètes et des jurys sur le site athle.live

Ouverture des inscriptions : 16 novembre 2025

Clôture des inscriptions le mercredi 10 décembre 2025 à 22h00

JURY : 1 juge par tranche de 3 athlètes

L'entrée à l'INSEP est nominative.

**Les athlètes et officiels devront avoir été préalablement inscrits sur le site athle.live
 Les entraîneurs, accompagnateurs pourront accéder à l'INSEP s'ils ont été préalablement
 inscrits en ligne via [ce lien](https://athle.live) ouvert jusqu'au jeudi 11 décembre 10h00 :**

[Championnats Départementaux d'Épreuves Combinées en salle - INSEP](https://athle.live)

**Toute personne (athlète, entraîneur, officiel, accompagnateur) recevra par mail un QRCODE
 qu'il devra présenter à l'accueil de l'INSEP.**

Sans présentation du QRCODE, l'accès à l'INSEP sera automatiquement refusé

PRESENTATION D'UNE PIECE D'IDENTITE OBLIGATOIRE

Championnats de l'ESSONNE de lancers longs CADETS - JUNIORS – ESPOIRS – SENIORS

Dimanche 04 janvier 2026

Stade XXXXXXXXXXXX, 91XXX XXXXXXXXXXXX

ENGAGEMENTS des ATHLETES et des JUGES

Avant le jeudi 01 janvier 2026 23 H 59

Sur <http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.engage/engage.aspx>

1- Composition du jury :

Nombre d'officiels licenciés (diplômés ou en formation) à fournir par club ou section locale (à inscrire sur le module d'engagements au moment des engagements)

Nombre d'engagés	Nombre d'officiels
2 à 3	1
4 à 8	2
9 et plus	3

2- Programme :

Les horaires du championnat sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être légèrement modifiés en fonction de la participation. Si dans une épreuve, le nombre de concurrents est trop important, il pourra y avoir des concours séparés par catégorie

3- Règlements :

3.1 Règlements généraux : voir partie 2

3.2 Conditions de participation

Les athlètes masters participeront avec les seniors. Les caractéristiques des épreuves sont celles des seniors. Le classement est commun seniors-athlètes masters.

Les athlètes espoirs participent avec les seniors, mais il y aura un podium espoirs.

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

3.3 Nombre d'essais :

4 essais pour tous les athlètes pour toutes les catégories C, J, E ou S.

4- Horaires

8h 45 : Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements.

Les confirmations devront se faire au plus tard 20 mn avant le début de chaque épreuve.

9h 30 Disque CJES/F – Javelot CJES/M

11h 30 Disque CJES/M – Javelot CJES/F

13h 30 Marteau CJES/M-F

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE CROSS

Dimanche 11 janvier 2026

Site Ecole Polytechnique 91120 Palaiseau

1. Conditions de participation :

1.1. **OUVERT AUX ATHLETES LICENCIES FFA, DANS UN CLUB DE L'ESSONNE UNIQUEMENT.**

- **Seuls les athlètes possédant une licence ATHLE COMPETITION, peuvent être classés dans les équipes et sont qualifiables pour les tours suivants.**

1.2. Sont également autorisés à participer :

- 1.2.1 Les athlètes Handisport debout (avec certificat médical si non licenciés FFH Athlétisme).
- 1.2.2 Les licenciés FFA "ATHLE RUNNING"
- 1.2.3 Les licenciés FFA "ATHLE SANTE", de plus de 18 ans, devront fournir obligatoirement leur numéro de PPS de moins de 3 mois-
- 1.2.4 **En pré-inscription uniquement**, les NON licenciés peuvent courir dans la course de leur catégorie d'âge sur présentation d'un numéro PPS de moins de 3 mois ou d'un questionnaire de santé validé par les parents pour les mineurs (inscription par courrier à l'adresse postale au siège du comité de l'Essonne d'athlétisme **avec le règlement de 10€) avant le mercredi 07 janvier 2026**

1.3. **Ouvert aux licenciés FFA découverte**, pour les catégories Eveil Athlétique U10 et Poussins U12

2. Choix cross court-cross long :

- 2.1. Le cross court et le cross long auront lieu dimanche 11 janvier 2026
- 2.2. **Il ne sera pas possible de doubler ce jour cross-court et cross long.**

3. Courses benjamins, benjamines U14 :

A l'issue des championnats, la commission des jeunes procédera à une sélection de benjamins et benjamines : une liste de 50 benjamines et 50 benjamins sera envoyée avant le mardi 20 janvier à 12h00 par e-mail à jean-sebastien.betrancourt@athleif.org pour les championnats Régionaux du dimanche 01 février 2026

4. Courses d'animation :

Des courses d'animation, sans chronométrage, ni classement individuel et par équipe pour les catégories **U10 et U12** seront organisées le samedi 11 janvier

5. Classements par équipe :

Pour toutes les courses des championnats, les classements par équipe sont calculés sur les 4 premiers arrivants du club, respectant les règles de mutation et d'étrangers (voir art. 302.4 du règlement des compétitions FFA)
Les 4 suivants seront en équipe 2, les 4 autres en équipe 3, etc.

6. Course des sprinters, loisirs et non licenciés :

Course supprimée en 2026

7. Récompenses :

7.1 Dans les courses d'animation pour la catégorie Eveil Athlétique U10 et pour la course catégorie Poussins U12 chaque concurrent recevra une récompense, mais aucun titre ne sera attribué.

7.2 Pour les catégories benjamins à masters, seuls les athlètes répondant aux conditions des règlements généraux FFA (mutation et nationalité), seront pris en compte pour les classements par équipes et l'attribution des titres.

7.3 Seuls les athlètes répondant aux critères des règlements fédéraux, licenciés compétition FFA dans un club du département pourront prétendre au titre de Champion de l'Essonne

Il n'y a plus de convention FFA/UNSS donc il n'y aura aucune inscription UNSS

7.4 Une médaille sera remise aux trois (3) premiers (classement scratch) de toutes les courses. Les trois (3) premiers Espoirs des cross Elite et court hommes et femmes, les trois (3) premiers MO de la course Elite hommes et les trois (3) premières Masters du cross Elite femmes seront également récompensés. Une médaille sera remise uniquement du premier M1 au premier M10 du cross Masters hommes et du cross Elite femmes.

7.5 Une coupe sera remise à chaque équipe championne départementale. Pour les Benjamins et Minimes U14 et U16, les

3 premières équipes recevront une coupe.

7.6 Pour les catégories Espoirs, M0, Masculins et Féminins ainsi qu'en Masters Femmes, un titre individuel sera décerné mais pas de titre par équipe.

7.7 Le classement par équipe Elite Hommes regroupera les espoirs, les seniors et M0

7.8 Le classement par équipe dans la course Master M1 à M10 se fera sur l'ensemble des sous-catégories.

7.9 Le classement par équipe Elite Femmes regroupera les espoirs, les seniors et les masters.

8. Engagements

Sur le site du CDA : cd91.athle.org : jusqu'au mercredi 07 janvier 2026 à 23H 59

Pour les clubs du département, procédure d'engagement tardif :

L'engagement sur place d'athlètes, le jour de la compétition, se fera sur présentation de la licence, uniquement par un dirigeant de club afin de remplir la fiche d'inscription signée par le dirigeant.

Ne seront acceptés par le CDA91 que **5 engagements tardifs par club**.

Au-delà, les demandes seront rejetées.

9. Composition du jury :

Chaque club devra fournir un quota de juges en fonction du nombre d'athlète **engagés le dimanche** (seront pris en compte le nombre d'athlètes engagés et non le nombre d'athlètes présents)

- De 1 à 5 athlètes engagés → 1 juge
- De 6 à 25 athlètes engagés → 2 juges
- Plus de 26 athlètes engagés → 3 juges

Bien entendu les clubs souhaitant proposer plus de juges que leur quota minimum sont par avance chaleureusement remerciés. Nous vous rappelons que la présence de près de 80 juges est nécessaire afin d'assurer le meilleur déroulement possible du championnat et afin d'éviter tout litige.

10. Réclamations :

Elles seront reçues par le **Juge Arbitre Général**.

Elles doivent être déposées le plus rapidement possible, à l'issue de la course, ou après l'affichage des résultats. **En raison des règles sanitaires, l'affichage général des résultats pourrait être supprimé.**

Elles ne seront plus recevables **au-delà de 30 minutes** après la consultation des résultats (l'heure indiquée sur la feuille de résultats faisant foi).

11. Dossards

11.1 Les dossards sont **nominatifs** et valables pour **une seule course, celle pour laquelle il a été attribué**. Tout athlète arrivant avec un dossard qui ne lui est pas attribué sera déclassé et aucune réclamation ne sera admise. Les dossards seront fixés

OBLIGATOIREMENT PAR 4 ÉPINGLES FIXÉES sur le devant. LES CEINTURES PORTE-DOSSARD SONT INTERDITES

11.2 Toute modification devra impérativement être déposée au secrétariat au plus tard 30' heure avant la course concernée

12. Qualification pour les Championnats Régionaux Ouest:

L'Essonne est dans la zone OUEST (avec le 78, 92, et 95)

12.1 Pour les modalités de qualification, se reporter au livret LIFA.

Pour information, le nombre d'athlètes est déterminé en fonction des résultats de l'année précédente. Il n'y a pas de qualifications par équipes. Les Espoirs des cross long et Elite sont compris dans les quotas de qualification.

13. Demandes de repêchage : voir livret hivernal LIFA

Il sera nécessaire d'utiliser un formulaire de demande de repêchage (remplir un formulaire par épreuve) se trouvant sur le site de la LIFA.

Ces demandes sont à envoyer à la LIFA au plus tard le jeudi 15 janvier à 12 h 00 à cross@athleif.org. Les demandes de repêchage sont payantes (5€), et celles reçues après la date limite (20 €). Toute demande de repêchage devra être justifiée.

Cela signifie qu'il est nécessaire d'indiquer le niveau sportif de l'athlète et la raison de son absence aux Championnats Départementaux de Cross-country. Les demandes sans aucun motif et sans justificatif (certificat médical, certificat de travail, etc.) ne seront pas examinées par la commission de qualification.

13.1 - Demandes de repêchage à titre individuel

Les personnes ayant participé à une course running le même jour que leurs Championnats Départementaux de Cross-country ne pourront pas demander un repêchage pour les Championnats Régionaux de Cross-country.

13.2 - Athlètes classés N4 ou en catégorie supérieure

Conformément à la réglementation fédérale, les athlètes classés en 2024 en catégories nationales et internationales sur une distance de 1500m ou plus, seront qualifiés d'office pour les Championnats d'Île-de-France de Cross-country. Ces derniers devront faire parvenir un formulaire de demande de repêchage pour le jeudi 16 janvier à 12 h 00 au plus tard.

14 - Demandes de changement cross court -cross long

Toute demande de changement pour un athlète qualifié sur cross court qui souhaite participer à titre individuel au cross long lors des Championnats d'Île-de-France de Cross-country (et vice versa pour un passage du cross long au cross court) est gratuite. Il faudra remplir le document »Demande de changement Cross Court-Cross Long et le renvoyer avant le jeudi 15 janvier 2026.

15 - Modalités de qualifications

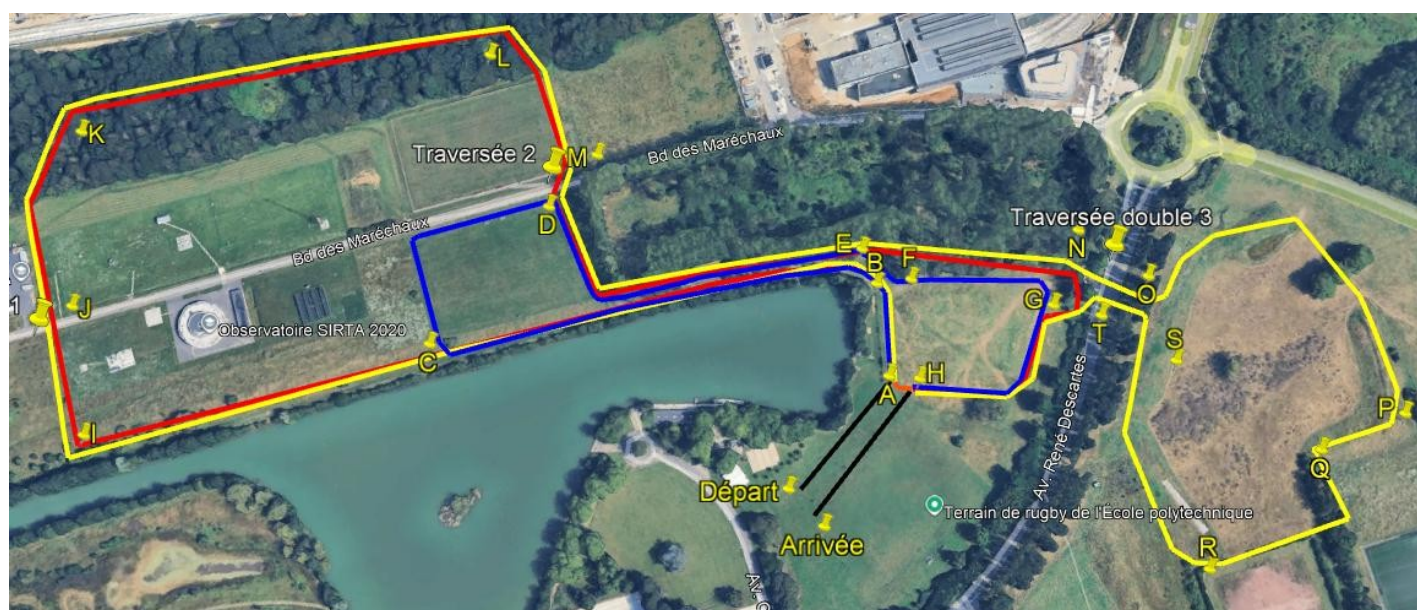
Les Comités Départementaux communiqueront à la LIFA pour le lundi 12 janvier avant 12 h 00, leurs résultats traités sous E-Logica , en envoyant le fichier par email à jean-sebastien.betrancourt@athleif.org. La liste des qualifiés sera arrêtée par la CRR lors de la réunion de qualification du jeudi 15 janvier.

16 - Acceptation du règlement

Tous les participants et les clubs de l'Essonne inscrits s'engagent à respecter ce règlement dans son intégralité.

PB: ABCDEFGH 1100m/MB: ABCIJKLMDEN~~GH~~ 1880m/

GB: ABCIJKLMDEN~~OPQRST~~GH 2655m/Départ-A : 95m/H-Arrivée: 110m/Liaison HA: 20m



Courses, distances et horaires
Dimanche 11 janvier 2025
Site Ecole Polytechnique 91120 Palaiseau

09 H 00 ouverture du secrétariat						
N° Course	HORAIRES	Temps imite	CATEGORIES	Années Naissance	DISTANCES	BOUCLES
1	10 H 00	55'	M1 à M10 Hommes	1986 et avant	8.600 m	1PB+1MB+2GB
2	10 H 55	25'	CAM/JUF	2009-2010 / 2007-2008	4.000 m	2MB
3	11 H 20	20'	MIF	2011-2012	3.220 m	1PB+1MB
4	11 H 45	25'	MIM/CAF	2011-2012 / 2009-2010	4.000 m	2MB
5	12 H 10	15'	EAF	2017-2019	Animation	1PB
6	12 H 25	15'	EAM	2017-2019	Animation	1PB
7	12 H 40	15'	POF	2015-2019	Animation	1PB
8	12 H 55	15'	POM	2015-2016	Animation	1PB
9	13 H 10	20'	BEF	2013-2014	2.500 m	2PB
10	13 H 30	20'	BEM	2013-2014	2.500 m	2PB
11	13 H 50	25'	CC M et F	2006 et avant	4.000 m	2MB
12	14 H 15	40'	Elite F	2006 et avant	6.700 m	1PB+2MB+1GB
13	14 H 55	40'	JUM	2007-2008	5.900 m	1PB+1MB+1GB
14	14 H 55	50'	Elite M	1987-2006	8.600 m	1PB+1MB+2GB
Fin						

PARTIE 3

Barèmes de classements, tables des jeunes, records de l'Essonne

Barèmes de classements

Les barèmes sont disponibles sur le site FFA
www.athle.com/asp.net

Menu : Organisateurs compétitions – Les Barèmes

<http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=62>

Tables de cotation des jeunes
(BEF – BEM – MIF – MIM – CAF – CAM)

Les tables sont disponibles sur le site de la FFA
www.athle.com/asp.net
Menu : Organisateurs compétitions – Les Barèmes

<http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=62>

LES RECORDS DE L'ESSONNE

Les tables des records sont disponibles sur le site de la FFA

www.athle.com/asp.net

Menu : Statistiques et bilans - Records

<http://bases.athle.com/asp.net/liste.aspx?frmpostback=true&frmbase=records&frmmode=1&frmespace=0&frmexploitation=actuel&frmtype=RD&frmsoustype=&frmfamille=&frmepreuve=&frmannee=&frmcategorie=&frmsouscategorie=&frmsexe=&frmniveau=&frmligue=&frmdepartement=091&frmclub=>